

**MUNICIPALITÉ DE
NOTRE-DAME-DES-SEPT-DOULEURS
PROVINCE DE QUÉBEC
G0L 1K0**

Procès-verbal de la session du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, tenue le vendredi 7 août 2009, à 20 h 00, à la salle du conseil au 6201, chemin de l'Île.

Sont présents messieurs les conseillers Charles Méthé et Francis Michaud et madame la conseillère Louise Newbury formant quorum sous la présidence de M. Gilbert Delage, maire.

1. Ouverture de la session et allocution d'ouverture

L'ouverture de la session est faite à 20 h 05 par monsieur Gilbert Delage.

2. Vérification du quorum

Le quorum est constaté à 20 h 05. Quatre membres sont présents.

3. Adoption de l'ordre du jour

09.08.07.01 **Monsieur Gilbert Delage propose** l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout du point 13.3 - Transferts au budget.
Adoptée à l'unanimité

4. Adoption du procès-verbal de la session spéciale du 10 juillet 2009.

09.08.07.02 **Madame Louise Newbury propose** l'adoption du procès-verbal de la session spéciale du 10 juillet 2009.
Adoptée à l'unanimité

5. Suivis au procès-verbal de la session spéciale du 10 juillet 2009.

Le courtier d'assurances a été informé d'ajouter les activités du Circuit touristique dans les activités sous la responsabilité de la Corporation de développement et gestion touristique de l'Île Verte.

La résolution d'adoption du règlement 130.1 modifiant le règlement de zonage a été envoyée à la MRC de Rivière-du-Loup pour adoption.

Les appels d'offres de service pour l'entretien du chemin de l'île en hiver et pour le Pont de glace ont été envoyés par la poste à l'Île et par courriel. Ils ont aussi été mis sur le site Internet de la Municipalité.

Monsieur Charles Méthé a rédigé une lettre pour demander à la Société Inter-Rives de percevoir auprès des passagers visiteurs adultes 1 \$ afin de financer le transport collectif sur l'Île. La lettre a été présentée à l'assemblée générale.

La résolution d'adoption du règlement numéro 131 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 911 a été acheminée au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Les commentaires et demandes du conseil relativement à l'aménagement des installations septiques et des stationnements de la future gare maritime ont été acheminés par courriel à la division régionale du Ministère des Transports du Québec. Aucun commentaire de leur part n'est venu à ce jour.

La demande du conseil à l'endroit de la Corporation des maisons du phare de tarifier les nouveaux sites d'exposition a été acheminée à la Corporation.

6. Rapport du maire

Monsieur le Delage dépose une correspondance reçue de Monsieur Jean-Yves Drapeau demandant un appui de la municipalité à la réalisation d'un film promotionnel sur le Bas-Saint-Laurent.

09.08.07.03

Monsieur Charles Méthé propose que la municipalité informe Monsieur Jean-Yves Drapeau que la municipalité pourra lui procurer une aide technique, si nécessaire, lors de son tournage à l'Île.

Adoptée à l'unanimité

Monsieur Delage dépose un chèque de 1 000 \$ du Comité du 200^e du Phare comme remboursement de la mise de fonds de la municipalité à la production du livre sur l'Île Verte.

Monsieur le Maire a rencontré monsieur Jean D'Amour, nouveau député de Rivière-du-Loup le 16 juillet. Monsieur Delage a abordé les sujets suivants : coûts de la Sûreté du Québec et le projet de bibliothèque. Monsieur D'Amour ferait une visite à l'île à la fin du mois d'août.

Monsieur Delage a communiqué avec la nouvelle cheffe de cabinet du Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire au sujet de la Sûreté du Québec et de la bibliothèque.

Une rencontre sur la rénovation des quais a eu lieu le 16 juillet. La firme en charge de faire le devis technique a fait beaucoup de quais en région éloignée. La firme n'est pas favorable à l'enrochement.

Monsieur Delage a eu une communication avec Monsieur Gilles Gagnon de la CRÉ concernant les problèmes de transmission de la tour du Chemin du Phare. En août des modifications seront apportées aux antennes situées sur le Chemin du Phare et au bureau municipal de L'Isle-Verte,

Monsieur Jacques Michaud, maire de Cacouna, nous visitera le 25 août prochain. À cette occasion une rencontre se tiendra en vue d'en arriver à une entente sur le partage des coûts du pont de glace.

7. Période de questions

En raison de la présence de madame Lyne Boyer, responsable de l'élaboration de la politique familiale de la municipalité, nous passons au point 11.8 afin qu'elle présente le rapport du comité de travail.

11.8. Affaires familiales - Brigitte Émond

Madame Lyne Boyer, responsable de l'élaboration de la politique familiale de la municipalité, présente son rapport d'activités.

Il y a eu trois rencontres du comité de travail. Le lancement de l'élaboration de la politique familiale aura lieu le samedi 15 août au Phare. L'objectif est d'expliquer la démarche d'élaboration à la population, de consulter sur les objectifs et les champs d'intervention et d'inciter les gens à participer aux consultations à venir. Cette activité sera l'occasion pour recruter des membres pour le Comité consultatif de soutien. Sept organismes de l'Île ont été invités pour des rencontres particulières (envoi le 22 juillet). Madame Boyer a reçu du Carrefour d'action municipale et de la famille une offre de formation gratuite de 15 heures et de soutien à la municipalité dans sa démarche d'élaboration.

En tant que bénévole de la bibliothèque madame Boyer souligne le fort achalandage à la bibliothèque les dimanches, surtout le 2 août dernier. Il y avait de nombreux enfants.

8. Affaires en cours

8.1 Octroi du contrat pour l'entretien des chemins en hiver

09.08.07.04

Considérant qu'un appel d'offres public a été fait ;
Considérant que deux personnes ont déposé des soumissions ;

Monsieur Gilbert Delage propose que la Municipalité octroie le contrat pour l'entretien des chemins en hiver à Monsieur Marcel Sirois pour les années 2009-10, 2010-11, 2011-12 au montant de 6 800 \$ pour l'année 2009-10 et indexé selon l'IPC pour les deux années suivantes.

Adoptée à l'unanimité

8.2 Octroi du contrat pour la confection, l'entretien et la surveillance du pont de glace

09.08.07.05

Considérant qu'un appel d'offres public a été fait ;
Considérant qu'une seule personne a déposé une soumission ;

Madame Louise Newbury propose que la Municipalité octroie le contrat pour la confection, l'entretien et la surveillance du pont de glace à Monsieur Jacques Fraser pour les années 2009-10, 2010-11, 2011-12 au montant de 10 000 \$ pour l'année 2009-10 et indexé selon l'IPC pour les deux années suivantes pour le tronçon entre l'Île Verte et le quai de la Rivière-des-Vases et que le conseil détermine à une prochaine session la réalisation ou non du tronçon entre le pont de glace et le village de L'Isle-Verte.

Adoptée à l'unanimité

Monsieur Gilbert Delage vérifiera auprès de monsieur Alain Roy son accord pour partir le pont de glace de son terrain situé au centre de l'Île. Monsieur Delage contactera aussi le club de motoneige Les Verlois afin d'avoir une entente pour l'utilisation par les résidents de l'Île de la piste de motoneige se rendant jusqu'au village de L'Isle-Verte.

8.3 Vente de l'École Fraser

Après discussion il est convenu de procéder par avis public dans les journaux régionaux et de Québec, d'établir un prix minimal de 92 000 \$, d'indiquer comme condition notamment la protection de l'architecture extérieure et de demander à monsieur Jean-Claude Tardif ses conseils pour la rédaction de l'appel d'offres. Le document devra être soumis à la Commission scolaire pour approbation.

9. Affaires nouvelles

9.1 Demande de subvention auprès du Centre régional de service aux bibliothèques publiques du Bas-Saint-Laurent dans le cadre du programme Simb@

09.08.07.06

Considérant qu'il y a lieu de procéder à l'acquisition d'équipements informatiques neufs pour la bibliothèque municipale ;

Considérant qu'une subvention équivalente à 50 % du coût de ces acquisitions est disponible par le biais d'un programme d'aide financière mis sur pied pour les bibliothèques affiliées par le Ministère de la Culture et des communications ;

Considérant que des demandes de soumissions ont été faites auprès de trois entreprises ;

Monsieur Charles Méthé propose:

Que la Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs adresse une demande de subvention dans le cadre du programme Simb@, afin de doter la bibliothèque municipale du matériel informatique requis pour le rafraîchissement de ses équipements ;

Que suite à un appel d'offres auprès de trois compagnies informatiques et suite à l'acceptation de la dite subvention, que la Municipalité procède à l'achat d'un système informatique auprès de Multi techniques au coût total de 1 598,49 \$

Que Denis Cusson soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs tout document utile ou nécessaire afin de donner effet à la présente résolution, notamment la convention à intervenir avec le CRSBP.

Adoptée à l'unanimité

9.2 Plan d'aménagement du terrain du bureau municipal

09.08.07.07 **Madame Louise Newbury propose** que la Municipalité procède par étape à l'aménagement du terrain du bureau municipal de la façon suivante :

- pose d'une clôture à l'avant du bâtiment pour empêcher les voitures d'y stationner ;
- établissement de 5 espaces de stationnement du côté est du bâtiment ;
- la plantation de rosiers au sud et à l'est du stationnement comme mur végétal ;
- pose du mat pour le drapeau du côté ouest du bâtiment en retrait de l'escalier ;
- pose d'une clôture devant l'église pour empêcher les voitures d'entrer sur le terrain par le côté ouest ;
- pose d'un panneau d'affichage vitré à l'avant du bâtiment.

Adoptée à l'unanimité

9.3 Réparations urgentes à l'édifice du bureau municipal

09.08.07.08 Considérant l'état de détérioration du plancher de la galerie du 2^e étage du bureau municipal ;
Considérant la dangerosité que cela représente ;

Monsieur Gilbert Delage propose que le conseil mandate madame Louise Newbury pour faire un devis des travaux à réaliser et du budget nécessaire, autorise l'employé de voirie à faire la réparation du plancher de la galerie du 2^e étage du bureau municipal et que la Municipalité fasse l'achat du matériel nécessaire à ces travaux.

Madame Louise Newbury dépose un projet d'aménagement pour le rez-de-chaussée de l'édifice du bureau municipal qui tient compte des demandes formulées par le Conseil de fabrique. Le projet sera présenté au Conseil de fabrique.

9.4 Demande de subvention au Ministère des Transports du Québec pour l'achat de gravier pour l'entretien des chemins

09.08.07.09 Considérant que le dernier achat de 1 350 tonnes de gravier fait en 2006 vient à épuisement ;
Considérant l'impact financier important que représente l'achat de gravier pour répondre aux besoins d'entretien des chemins ;

Madame Louise Newbury propose que la Municipalité présente au Ministère des Transports du Québec une demande de subvention pour l'achat de 2 000 tonnes de gravier.

Adoptée à l'unanimité

9.5 Projet de transformation du bâtiment servant de billetterie pour la Société Inter-Rives en logement pour l'employé de voirie

09.08.07.10

Monsieur Gilbert Delage propose le conseil mandate le directeur général pour faire un montage financier pour les coûts de transformation du bâtiment servant de billetterie pour la Société Inter-Rives en logement pour l'employé de voirie.

Adoptée à l'unanimité

9.6 Élections municipales

Le directeur général et président d'élection présente aux membres du conseil les lettres/formulaires qui seront envoyées aux propriétaires et copropriétaires non domiciliés qui sont habiles à voter. Ces derniers ont déjà reçu avec le compte de taxes un formulaire par lequel ils demandent d'être inscrit sur la liste électorale comme propriétaire unique ou la procuration leur permettant d'être inscrit sur la liste électorale s'ils sont copropriétaires. Plusieurs ont déjà retourné le formulaire. Tous les propriétaires non domiciliés recevront un formulaire demandant de voter par correspondance. Ceux qui ne se sont pas encore inscrits sur la liste électorale recevront à nouveau le formulaire approprié à leur situation. Les personnes domiciliées à l'Île n'ont pas besoin de demander à être inscrites sur la liste électorale. Elles le sont de facto. Elles seront avisées personnellement par lettre de la chose. Le calendrier électoral est aussi déposé. Le budget pour la tenue des élections sera révisé par le président d'élection en tenant compte des nouvelles conditions pour la tenue des élections : vote par correspondance pour une partie des électeurs et journée de vote par anticipation.

10. Rapport du comité consultatif d'urbanisme

Aucune demande n'est présentée. Le comité se réunira dimanche le 9 août.

11. Rapport des comités (représentants municipaux)

11.1. Circuit touristique – Louise Newbury

Les guides finissent dans une dizaine de jours.

11.2. Corporation de gestion et de développement touristique - Charles Méthé

Le panneau de signalisation du Phare est en voie de réalisation. Le panneau d'affichage en haut de la Route du Quai-d'en-Bas est à refaire.

11.3. Société Inter-Rives - Gilbert Delage

Lors de l'assemblée générale, les membres sortant du conseil d'administration ont été reconduits. La demande de perception de 1 \$ auprès des passagers visiteurs adultes n'a pas été présentée à l'assemblée générale mais au conseil d'administration. Le conseil d'administration est partagé. Il est en attente des résultats financiers de l'opération de la navette cette année. Le conseil d'administration demande d'avoir un rapport sur l'utilisation de l'argent perçu comme contribution touristique.

Monsieur Charles Méthé fait part de sa perpexité concernant les demandes du

conseil d'administration de la Société Inter-Rives considérant que l'argent ne provient pas des coffres de la Société mais des touristes.

11.4. Corporation des Maisons du Phare - Louise Newbury

Madame Louise Newbury fait part du bilan financier de l'opération de la navette et répond aux critiques qui sont faits sur la tarification. Le service est un succès jusqu'à maintenant.

La résolution sur la non tarification de certain site du Phare a soulevé une discussion au sein du conseil d'administration de la Corporation. Il y a un problème reconnu du manque de personnel pour la surveillance des bâtiments pour s'assurer que tous paient.

11.5. Comité du 200^e du Phare - Charles Méthé

Aucun rapport.

11.6. Culture et loisirs / Bibliothèque - Denis Cusson

Aucun rapport.

11.7. Comité des quais - Francis Michaud/Gilbert Delage/Brigitte Émond

Les travaux pour la sécurisation du quai du côté de la marina devraient se faire la semaine prochaine.

12. Rapport du Directeur général

Il y a eu une réduction du total des heures accumulées de 15 heures ce dernier mois. En accord avec monsieur le Maire, j'ai pris presque une semaine de reprise de temps dans la semaine du 20 juillet. En date du 31 juillet, le nombre d'heures accumulées est de 128,5 heures. La semaine de la session du conseil demeure une semaine non compressible et est même l'occasion de faire au moins une journée de plus.

La rédaction finale des appels d'offres pour l'entretien des chemins d'hiver et pour le Pont de glace a pris plus de temps que prévue. Des éléments qui n'avaient pas été étudiés lors de la session du conseil ont nécessité des consultations supplémentaires auprès des membres du conseil.

Une demi-journée a été nécessaire pour faire la fermeture des livres de l'année 2008 suivant les écritures de régularisation préparées par le comptable.

Une feuille d'information a été envoyée à la population concernant le ramonage des cheminées et le centre de tri et la collecte des matières dangereuses. Il y a encore des gens qui ne sont pas «attentifs» aux consignes au Centre de tri et qui y laissent des objets non récupérables ou souillés ou même des vidanges.

Raphaël Prentki a été engagé pour donner un coup de main à Michèle Dionne au Centre de tri pour la période estivale, entre la mi-juillet et la mi-août.

J'ai rencontré brièvement monsieur Stéphane Vallée, directeur général du Centre d'interprétation et de recherche philatélique canadien. (CIRPC) concernant la création d'un timbre commémoration du 200^e du Phare. Je l'ai mis en contact avec Jean-Claude Tardif et Jean Cloutier pour avoir des détails historiques et éléments visuels du Phare. Jean-Claude Tardif a informé par courriel que le timbre commémoratif sera réalisé pour collectionneurs et aura cours légal. Il sera une reproduction d'une toile de Ginette Caron. Il se vendra 5 \$ et 2 \$ sera remis à la Corporation des Maisons du Phare. L'annonce

officielle avec la présentation d'une plaque se fera le 12 septembre lors de la journée de fermeture des fêtes du 200^e.

Pendant la semaine où j'étais absent du bureau, une personne au Bout-d'en-Bas a demandé d'être branché au service Internet. Les techniciens ont procédé immédiatement. Il s'est avéré qu'il n'a pas été possible de brancher le client sur la tour du village de L'Isle-Verte comme il se devait. Ils ont donc branché le client sur la tour du Chemin du Phare. Lors d'une précédente discussion au conseil, il avait été convenu qu'il n'y aurait pas de nouveau branchement à l'antenne de la tour du Chemin du Phare. Le client a été mis au courant des inconvénients possibles.

Lors du dernier achat d'antennes auprès de Trispec, Trispec devait acheter auprès de son fournisseur trois antennes supplémentaires qu'il conserverait pour nous pendant une durée de 90 jours. Lors de l'envoi du matériel, Trispec nous a fait parvenir les trois antennes supplémentaires qu'il devait conserver en inventaire. Nous avons communiqué avec la compagnie pour savoir si nous leur retournons les équipements et réduisons la facture en conséquence ou si nous les gardons, les payons maintenant et que la garantie soit prolongée de trois mois. Trispec a consenti à ce que la garantie de ces appareils soient prolongées de trois mois. C'est ce qui nous est le plus avantageux considérant les difficultés de livraison avec cette compagnie.

Le comité de travail sur l'élaboration de la politique familiale se réunit régulièrement et l'activité de lancement se fera le samedi 15 août prochain.

Lucille Vien est en congé du 3 au 14 août 2009.

Pendant les deux prochains mois, le travail sera partagé avec le travail de préparation des élections municipales en tant que président des élections.

13. Trésorerie

13.1 Rapport trimestriel

Le directeur général dépose le rapport trimestriel qui tient compte des transferts budgétaires à divers postes. Il y a un danger de déficit qui est lié à l'absence d'aide financière pour assumer l'augmentation récurrente des coûts de la Sûreté du Québec.

13.2 Adoption des dépenses du mois

09.08.07.11 **Monsieur Charles Méthé propose** l'adoption et les dépenses du mois qui sont en annexe au montant de 25 885,72 \$.

Adoptée à l'unanimité

Je, soussigné, Denis Cusson, directeur général et secrétaire-trésorier certifie avoir les liquidités nécessaires au compte 2402 sous réserve des crédits nécessaires aux postes concernés suite à l'acceptation des transferts de poste.

Denis Cusson, directeur général et secrétaire-trésorier

13.3 Transferts budgétaires

09.08.07.12 **Monsieur Gilbert Delage propose** les transferts budgétaires suivants afin d'assurer les crédits nécessaires aux divers postes :

De		
02 11000 310	FRAIS DE DÉPLACEMENT - ÉLUS	175,00 \$
02 11000 422	RESPONSABILITE PUBLIQUE	414,00 \$

02 13000 252	ASSURANCE-SALAIRE - ADM. CSST	100,00 \$
02 13000 310	FRAIS DE DEPLACEMENT - ADM.	200,00 \$
02 13000 331	TELEPHONE - ADMINISTRATION	543,37 \$
02 13000 424	ASSURANCE RESP. DIRECTEUR	5,50 \$
02 13000 499	ABONNEMENT	100,00 \$
02 13012 310	DEPL EMPL ENTRETIEN	100,00 \$
02 13030 414	COÛTS ANNUELS PG	355,99 \$
02 13040 499	FRAIS DE BANQUE	100,00 \$
02 19000 339	AVIS PUBLICS	75,00 \$
02 19010 681	ELECTRICITE EGLISE	200,00 \$
02 22000 422	ASSURANCE - INCENDIE (P.I.)	175,61 \$
02 22020 422	INCENDIE ASSURANCES PHARE	0,63 \$
02 23000 339	RADIO-COMM . LICENCE	164,40 \$
02 32000 310	FRAIS DE DEPLACEMENT - VOIRIE	50,00 \$
02 32000 516	LOCATION VÉHICULES - VOIRIE	250,00 \$
02 32000 525	ENT. ET RÉP. -VÉHICULES-VOIRIE	500,00 \$
02 32000 635	PRODUITS CHIMIQUES - VOIRIE	94,49 \$
02 32000 649	SIGNALISATION -	250,00 \$
02 33000 141	SALAIRE RÉGULIER - ENL. NEIGE	0,14 \$
02 33000 200	COTISATIONS DE L'EMPLOYEUR -EN	215,72 \$
02 45110 459	IMMATRICULATION	27,00 \$
02 45110 525	ENT. ET RÉP. - VÉHICULES- DDCT	1 000,00 \$
02 59000 425	ASS. VÉHICULE D'URGENCE	293,00 \$
02 62110 421	ASS.TOUR COMMUNICATIONS	8,99 \$
02 70230 519	LOCATION DE VOLUME (B.C.P.)	0,42 \$
02 70230 726	LICENCE LOGICIEL MULTILIS	0,26 \$
03 61030 999	INFRAST. TOURISTIQUES	3 850,00 \$
Total		9 249,52 \$

A		
02 13000 340	PUBLICITÉ	116,02 \$
02 13000 413	COMPTABILITE ET VERIFICATION	854,38 \$
02 19000 422	ASSURANCE RESPONSABILITE PUBL.	322,18 \$
02 19000 511	LOCATION D'EDIFICES -ADM. GEN.	64,73 \$
02 19000 681	ELECTRICITE - EDIFICES MUN.	335,99 \$
02 19020 681	ELECTRICITE PRESBYTÈRE	281,10 \$
02 21000 441	SERVICES - SURETE DU QUEBEC	63,00 \$
02 22010 422	INCENDIE ASS.ÉCOLE MIC.	116,57 \$
02 22030 422	INCENDIE EGLISE	168,80 \$
02 22040 422	INCENDIE PRESBYTERE	561,78 \$
02 32000 429	ASSURANCE - VEH. MOTEURS(VOL.)	222,81 \$
02 32000 459	IMMATRICULATION - VOIRIE	82,00 \$
02 32010 141	SALAIRE 2E EMPLOYÉ VOIRIE	1 522,60 \$
02 32010 200	COTISATIONS 2E EMPL. VOIRIE	49,17 \$
02 45110 429	ASSURANCE - VEH. MOTEURS(C.T.)	115,00 \$
02 45110 512	LOCATION TERRAINS BACS VID	15,00 \$
02 45110 631	ESSENCE ET HUILE DIESEL - CT	11,35 \$
02 45220 422	ASSURANCES CENTRE TRI	34,59 \$
02 61000 453	QUOTES PARTS MRC INSP . PAUL	462,45 \$
02 62200 959	CORP.DEVEL.GESTION TOUR.ILE VE	850,00 \$
02 70251 970	COMITÉ 200E DU PHARE	3 000,00 \$
Total		9 249,52 \$

Adoptée à l'unanimité

14. Correspondance

Une liste complète de la correspondance reçue est déposée.

14.1 Demande d'un avis public pour le ralentissement de la vitesse sur les abords du Chant du Coq et du camping Le Myosotis

Dans une lettre, monsieur Gérald Dionne jr informe les membres du conseil que les automobilistes et les conducteurs de véhicules autres (tracteurs, camions) conduisent trop rapidement aux abords de son gîte et de l'entrée du camping. Il demande que la municipalité avise la population de réduire leur vitesse à cet endroit.

09.08.07.13 **Monsieur Francis Michaud propose** que la municipalité avise monsieur Gérald Dionne jr d'enlever immédiatement son tracteur et sa remorque du chemin public constituant une nuisance et un danger pour la circulation.

Adoptée à l'unanimité

09.08.07.14 **Monsieur Gilbert Delage propose** que la municipalité fasse parvenir une lettre personnalisée aux personnes qui conduisent trop rapidement.

Adoptée à l'unanimité

15. Affaires diverses

Aucun sujet.

16. Levée de l'assemblée

09.08.07.15 L'ordre du jour étant épuisé, **Monsieur Gilbert Delage propose** la levée de l'assemblée à 00 h 08, le samedi 8 août 2009.

Adoptée à l'unanimité

Gilbert Delage, Maire

Denis Cusson, Directeur général